



EXTRACTION MÉDICALE SOUS HAUTE TENSION : NOS PERSONNELS UNE NOUVELLE FOIS PRIS POUR CIBLE

FO JUSTICE MURET tient à dénoncer avec la plus grande fermeté les faits extrêmement graves survenus le 24 juin 2026 lors de l'extraction médicale d'urgence d'un détenu de l'établissement.

Alors que les personnels pénitentiaires accomplissaient leur mission avec professionnalisme dans un contexte médical urgent, ils ont été confrontés à un détenu particulièrement virulent, multipliant les actes d'agressivité, des violences physiques, des crachats, des tentatives de morsures, des coups portés ainsi que des insultes et menaces de mort à l'encontre des agents.

Malgré une situation extrêmement tendue, les personnels ont fait preuve d'un sang-froid remarquable et d'un professionnalisme exemplaire afin de garantir la sécurité de tous : personnels pénitentiaires, personnels médicaux, forces de sécurité et autres usagers présents sur le site hospitalier.

FO JUSTICE MURET souligne également l'engagement et le courage du personnel hospitalier, qui a dû exercer ses missions dans un climat de violence et d'intimidation inacceptable. Les soignants, déjà fortement sollicités au quotidien, ne doivent jamais devenir les victimes collatérales du comportement de détenus violents.

FO JUSTICE MURET salue également l'intervention coordonnée des équipes de sécurité, des renforts sollicités ainsi que des personnels de l'ELSP qui ont permis de maîtriser la situation et de prévenir des conséquences potentiellement plus graves.

FO JUSTICE MURET rappelle qu'aucune menace de mort, aucune insulte, aucune violence physique ne doit être banalisée. Les agents pénitentiaires comme les personnels hospitaliers ont droit au respect et à la protection dans l'exercice de leurs fonctions.

FO JUSTICE MURET prend acte de la décision de placement au quartier disciplinaire et demande que l'ensemble des suites disciplinaires et pénales soient engagées avec la plus grande rigueur afin que ces comportements trouvent une réponse ferme et exemplaire. Un transfert à l'issue de sa peine au QD est Obligatoire.

FO JUSTICE MURET adresse son soutien total à l'ensemble des personnels pénitentiaires impliqués dans cette intervention ainsi qu'à tous les personnels de l'hôpital ayant eu à gérer cette situation particulièrement difficile.

Une fois encore, les agents démontrent leur engagement sans faille au service de la sécurité publique.

FO JUSTICE MURET sera toujours aux côtés des personnels et continuera à exiger les moyens nécessaires pour assurer leur sécurité et leur protection.

BRAVO à l'ensemble des personnels pénitentiaires, aux équipes de l'ELSP, aux forces de sécurité mobilisées et aux personnels hospitaliers pour leur professionnalisme, leur réactivité et leur courage face à cette violence inadmissible.

FO JUSTICE MURET,

Le syndicat de la défense des personnels, sans concession.

Le bureau FO JUSTICE MURET

le 24 juin 2026

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!**

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice

POUR TOUS LES PERSONNELS